

SOMMAIRE

- DÉSINVESTISSEMENT DE BARRICK GOLD DANS LE FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT p. 1
- LE CN AMÉLIORE SES PRATIQUES p. 2
- LES CIBLES 2013 DU FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT p. 3
- L'INITIATIVE POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (*RESPONSIBLE INVESTMENT INITIATIVE*) p. 4

DÉSINVESTISSEMENT DE BARRICK GOLD DANS LE FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT



Lors de sa rencontre d'évaluation environnementale des entreprises tenue en septembre dernier, le Groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins a émis la recommandation de retirer Barrick Gold des titres admissibles au Fonds Desjardins Environnement. La recommandation a été retenue par Fonds Desjardins et la décision a été prise de procéder à un désinvestissement du titre dans le Fonds Desjardins Environnement.

La principale raison justifiant l'exclusion de Barrick Gold réside dans les pratiques de déversement de résidus miniers dans des cours d'eau en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ces pratiques de déversement sont jugées

non respectueuses de l'environnement et non conformes à la politique d'évaluation environnementale de Fonds Desjardins. De plus, notons que Barrick Gold n'a pas exprimé le désir ni de mettre fin à cette pratique, ni d'améliorer ses pratiques en matière de gestion environnementale.

La décision de retirer le titre de la société minière Barrick Gold du portefeuille a été prise dans la foulée du désinvestissement du titre par le Fonds souverain norvégien, un fonds souverain qui sert souvent de modèle dans la gestion d'investissements éthiques et responsables.

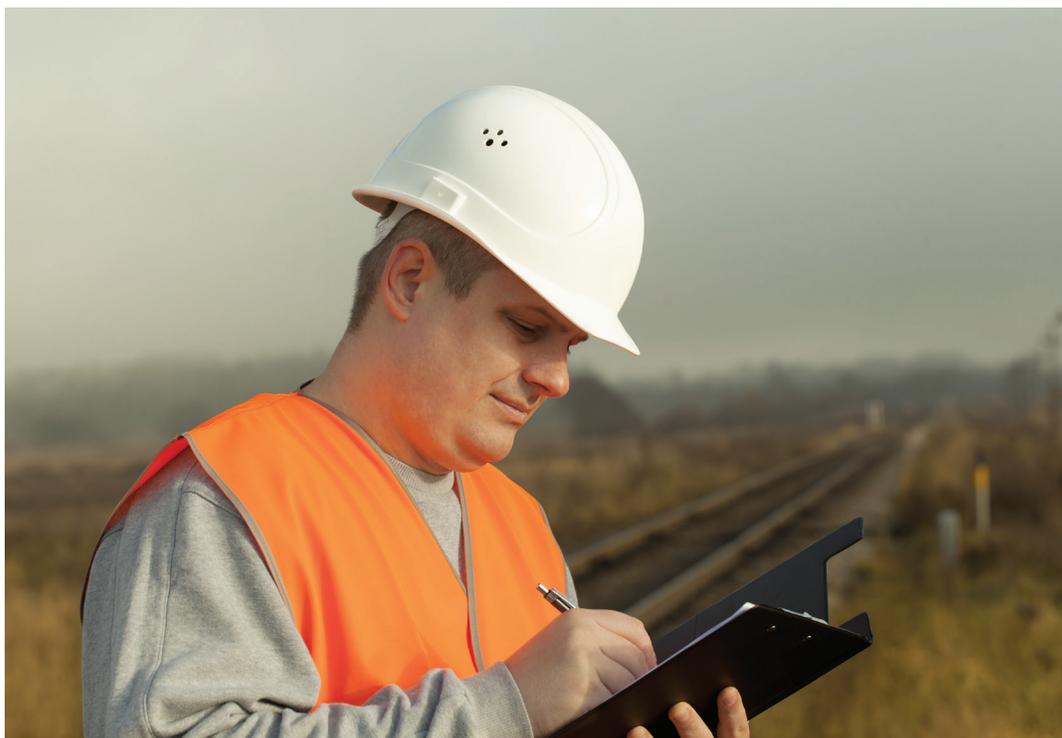
LE CN AMÉLIORE SES PRATIQUES

Placements NEI, gestionnaire des Fonds Éthiques qui composent les Portefeuilles SociétéTerre, est en discussion depuis 2006 avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN). Placements NEI demandait à la société de détailler les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance en fonction desquels la rémunération des hauts dirigeants était évaluée et d'exprimer clairement ses cibles en matière de sécurité. Placements NEI demandait également au CN de publier un rapport sur la façon dont l'entreprise comptait améliorer son rendement déficient en matière de sécurité.

À la suite de ces propositions, le CN a pris l'habitude de publier un rapport détaillé sur son rendement en matière de sécurité. Toutefois, Placements NEI estimait toujours que les employés, les actionnaires et même l'environnement se porteraient mieux si la rémunération accordée par la société à ses hauts dirigeants était liée de façon plus explicite à la sécurité de ses activités.

En 2012, les communications sur les pratiques de rémunération des hauts dirigeants ont été améliorées. La société a fait un effort pour expliquer plus clairement comment les questions environnementales, sociales et de gouvernance (en particulier les données sur la sécurité) sont prises en compte dans la décision d'octroyer des primes aux hauts dirigeants.

Cette amélioration a été remarquée par la Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises qui a récemment accordé à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada le prix « Governance Gavel Award » de 2012 pour l'excellence de sa divulgation de la rémunération des hauts dirigeants.



LES CIBLES 2013 DU FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT

En 2013, le Fonds Desjardins Environnement entreprendra, pour une quatrième année consécutive, un dialogue avec des entreprises ciblées de façon à faire progresser leurs pratiques environnementales.

Les 14 sociétés canadiennes ont été sélectionnées à la suite des recommandations de notre partenaire Placements NEI et du Groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins, composé d'experts indépendants œuvrant dans le secteur de l'environnement.

Vous trouverez ci-dessous un tableau présentant la liste des entreprises, leurs secteurs d'activités, les sujets sur lesquels portera le dialogue ainsi que l'année pendant laquelle le dialogue a été amorcé.

Entreprise	Secteur d'activité	Sujet	Ciblé depuis
Cenovus (CVE)	Énergie	Sables bitumineux – innovations Rémunération des cadres et questions ESG	2009 (mais non en 2010)
Enbridge (ENB)	Énergie	Consentement libre, préalable et éclairé Sécurité des oléoducs	2010
Encana (ECA)	Énergie	Fracturation hydraulique Rémunération des cadres et questions ESG	2009
Suncor (SU)	Énergie	Sables bitumineux – conservation de la biodiversité Rémunération des cadres et questions ESG	2009
Talisman (TLM)	Énergie	Fracturation hydraulique Consentement libre, préalable et éclairé (Pérou) Rémunération des cadres et questions ESG	2009
Potash (POT)	Matériaux	Remise en état des mines après utilisation – plans de fermeture	2009
Goldcorp (G)	Matériaux	Fermeture et récupération des sites miniers Extraction minière artisanale Gestion du risque lié à l'eau	2010
Yamana Gold (YRI)	Matériaux	Consentement libre, préalable et éclairé Rémunération des cadres et questions ESG	2012
Bombardier (BBD.B)	Produits industriels	Minéraux de conflit Gestion du risque lié à l'eau	2012
Canadian Tire	Bien de consommation	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	2012
Magna International	Bien de consommation	Divulgaration ESG Gestion du risque lié à l'eau Minéraux de conflit	2012
Metro	Bien de consommation	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	2012
Tim Hortons	Bien de consommation	Gestion du risque lié aux forêts Gestion de la chaîne d'approvisionnement	2012
Quebecor	Bien de consommation	Gestion du risque lié aux forêts	2012





L'INITIATIVE POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (RESPONSIBLE INVESTMENT INITIATIVE)

En 2012, Fonds Desjardins est devenu l'un des fiers partenaires d'un projet de recherche d'envergure appelé Initiative pour l'investissement responsable. L'Initiative, financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et l'Université Carleton d'Ottawa, interpelle différentes parties prenantes sur l'engagement des entreprises et les pratiques et politiques en investissement responsable des investisseurs institutionnels.

Fonds Desjardins participe à un projet de recherche sur l'investissement responsable mené par l'assistant de recherche au niveau doctoral à l'Université Laval, Dominique Diouf. La recherche porte sur l'intérêt des gens pour l'investissement responsable et sur les déclencheurs à l'origine de la prise de décision des investisseurs qui optent pour l'investissement responsable. Des conclusions préliminaires ont été présentées en octobre dernier aux membres du réseau international de chercheurs affiliés aux Principes pour l'investissement responsable soutenus par l'ONU.

À l'instar de l'Initiative pour l'investissement responsable, nous croyons fermement que l'investissement responsable peut avoir des retombées positives sur l'ensemble de la société, tout en réduisant le risque des portefeuilles de placement et en bonifiant leurs rendements à long terme.

Pour en savoir plus sur l'ISR et les portefeuilles SociéTerre, consultez votre conseiller de Desjardins ou la section ISR de fondsdessjardins.com.

Nous avons à cœur de connaître vos interrogations et commentaires sur l'investissement socialement responsable. Écrivez-nous à isr@desjardins.com.

